

Lettres du Maire - COVID-19

- **Lettre du 5 Janvier 2021**

Monsieur le Directeur,

Face à la propagation de la Covid 19 et malgré tous les dispositifs instaurés depuis près d'un an par l'Etat (confinement, couvre-feu, gestes barrières, port du masque...), la vaccination représente, aujourd'hui, le seul espoir pour juguler la pandémie.

C'est l'urgence qui nous est posée et qui nécessite d'accélérer la campagne de vaccination à l'instar des décisions prises par plusieurs pays européens. De plus en plus de villes et d'élus sont prêts à contribuer à cette accélération.

Aujourd'hui, la priorité doit être donnée à ceux qui souhaitent se faire vacciner afin de protéger le maximum de français et pouvoir reprendre au plus vite une vie sociale et une activité économique normales.

Les élus ont une expérience de terrain et les populations leurs font confiance. Ils doivent être, enfin, concertés et entendus.

En tant que Maire de Pierrelaye, je suis prêt à proposer un lieu pouvant accueillir des opérations de vaccinations. La salle polyvalente située rue des Jardins réunit toutes les conditions pour faciliter la mise en place d'un tel dispositif.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire, Michel VALLADE

- **Lettre du 7 Septembre 2020**

Mesdames, Messieurs,

Le 4 septembre 2020, nous avons été alertés par l'Inspection de circonscription de l'Education Nationale concernant deux cas avérés de Covid 19 touchant deux fillettes d'une même fratrie.

Ces deux enfants sont scolarisés dans le groupe scolaire Louise Michel. L'une est en CE1, dans la classe CP/CE1 de Mme [redacted] et la seconde en grande section, dans la classe de Mme [redacted].

Par mesure de précaution, l'Education Nationale a procédé à la fermeture des deux classes impactées par la présence du COVID. Il a été décidé par l'Education Nationale que les autres classes du groupe scolaire Louise Michel continueront d'accueillir les élèves et les enseignants dans le respect le plus strict possible des consignes sanitaires telles qu'elles sont mises en œuvre depuis le 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire.

Avec mes collègues élus et les services municipaux concernés, je porte la plus grande attention quant à l'évolution de la situation et aux recommandations que l'Agence Régionale de la Santé pourrait être amenée à formuler dans les jours à venir.

Nous les avons sollicités à cet effet.

Dans cet esprit, par anticipation et avant tout test éventuel, j'ai pris des dispositions quant à la situation des 5 animateurs et de l'ATSEM intervenant au sein du groupe scolaire en décidant de leur mise en quatorzaine avant toute recommandation de l'ARS.

Je puis vous assurer que, conjointement avec l'Education Nationale, nous faisons preuve d'esprit de responsabilité en nous assurant que les conditions d'accueil au sein du groupe scolaire Louise Michel s'inscrivent dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes salutations distinguées.

Votre Maire, Michel VALLADE

- **Message du 11 mai 2020** Distribution de masques lavables et réutilisables

Pierrelaysiennes, Pierrelaysiens

Le samedi 9 mai, des bénévoles sont allés vous remettre une enveloppe contenant deux masques lavables et réutilisables.

Il y a plusieurs semaines, la ville a passé commande de plusieurs milliers de masques en partenariat avec d'autres communes ou l'agglomération Valparisis.

La semaine dernière, nous avons notifié une distribution plus importante de masques à la population.

Malheureusement, comme partout en France durant cette crise sanitaire, une partie des commandes n'est pas arrivée à temps. J'ai alors privilégié l'option la plus solidaire : garantir à chaque foyer deux masques, afin de commencer sereinement la période de déconfinement, en toute sécurité. Cette donation, organisée par vos élu.e.s, avec l'aide de nombreux bénévoles, vient en complément des masques que chaque ménage a pu acheter, fabriquer ou recevoir à la salle polyvalente pendant la période de confinement.

Pour les ménages ayant reçu un avis de passage dans la boîte aux lettres, il faudra se rendre au service social afin de récupérer les enveloppes.

Aujourd'hui, le dernier stock de masques est arrivé. Nous réfléchissons à la manière dont la prochaine distribution pourra s'organiser : nouvelle matinée de porte à porte ou, comme en avril, distribution à la salle polyvalente ou au service social.

Vous serez informés prochainement des modalités de cette distribution.

Votre Maire, Michel VALLADE

- **Lettre du 04 mai 2020**, Michel Vallade, Maire de Pierrelaye, s'exprime plus en détail sur la réouverture des écoles.

Chères Pierrelaysiennes, Chers Pierrelaysiens,

Ma lettre du 30 avril 2020 indiquait que conformément à la demande du Président de la République avec nos partenaires et les institutionnels, nous examinions comment mettre en place en toute sécurité la réouverture de nos écoles, centre de loisirs et crèches.

Lors de la Visio conférence organisée par l'inspection à laquelle participait les directrices et directeurs d'écoles, nous savions que ce serait compliqué mais n'imaginions pas que les exigences voulues par l'Etat au travers du protocole sanitaire (63 pages), certes justifiées allaient nous mettre dans l'impossibilité de le respecter (respect des gestes barrière, distanciation des matériels, désinfection continue des sanitaires après usage, des tables, des chaises, poignée de porte, de fenêtrage, vestiaire, restauration, récréation, horaires différenciés, sens uniques pour empêcher le croisement des élèves...)

Si les chiffres annoncés par l'Etat peuvent paraître encourageants, ils sont le résultat du confinement et très fragiles d'autant plus que notre département (parmi les plus contaminés de France) est classé Rouge et qu'une nouvelle maladie (dite « Kawasaki ») a fait son apparition et touche principalement les enfants : le risque est grand comme indiqué par le conseil scientifique que le déconfinement soit prématuré et expose nos populations à une relance de la maladie. Les Maires ont des responsabilités sanitaires et doivent veiller à la sécurité de leur population, aussi dans ces conditions je n'ouvrirai pas le 12 mai (11 mai enseignants) nos écoles. Aussi, les crèches, l'accueil de loisirs et la restauration ne sont pas assurés sauf pour les personnels soignants, policiers, gendarmes, pompiers, pompes funèbres et autres emplois publics nécessaires au fonctionnement de la société (comme aujourd'hui).

Croyez bien que je suis conscient de la gêne que cela peut vous occasionner, que comme vous je suis attaché à la réussite scolaire de vos enfants, mais avec esprit de responsabilité, je n'ai pas le droit d'exposer vos enfants et par répercussion les familles à des risques que je ne sais pas maîtriser. J'espère dans un proche avenir que la situation soit sous contrôle, et pouvoir vous écrire une nouvelle lettre indiquant un retour à la normale.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Restez chez vous pour le bien de tous.

Votre Maire, Michel VALLADE

- **Lettre du 30 avril 2020**, Michel Vallade, Maire de Pierrelaye, s'adresse aux Pierrelaysiennes et aux Pierrelaysiens pour un faire sur la reprise scolaire et la distribution de masques.

Chères Pierrelaysiennes, Chers Pierrelaysiens,

Confinement, déconfinement le 11 mai, réouverture partielle des équipements publics : écoles, centre de loisirs, crèches... augmentation du nombre de rotations des transports publics... Mais est-ce le retour progressif à la vie d'avant ?

Certes pas et ce sera long. Si le confinement a permis de limiter la propagation du virus, le déconfinement ne risque-t'il pas d'engendrer des conséquences dramatiques notamment pour les plus fragiles ? Conformément à ce qui nous est demandé par le Président de la République, notre ville est au travail avec nos partenaires et les institutionnels pour examiner notamment comment accueillir par demi-classe (pour redémarrer) les enfants de grande section de maternelle, les CP, les CM2, assurer la restauration scolaire et autres garderie, crèches... Inutile de vous dire la complexité du sujet pour garantir la sécurité de tout ce petit monde lorsque nous n'avons pas d'expérience précédente, qu'il s'agit d'enfants et que les directives changent sans cesse.

Compte-tenu du contexte délicat et évolutif que nous connaissons, j'agirai avec esprit de responsabilité et dans l'intérêt de la population, comme je l'ai toujours fait.

Ainsi, si toutes les conditions sanitaires et de sécurité ne sont pas réunies afin d'accueillir les enfants de façon optimale, je me verrai dans l'obligation de ne pas procéder à l'ouverture des structures de la petite enfance, des groupes scolaires ainsi que de la restauration municipale. Vous le comprendrez tout ce montage est aujourd'hui d'actualité mais il peut très vite être désuet si l'évolution du CORONAVIRUS se dégrade avant le déconfinement annoncé au 11 mai, tant en au niveau local, sur le département du Val d'Oise mais aussi sur le territoire national d'un point de vue globale.

En outre, le coût de tout cela, plus le coût des masques promis par le Président de la République devra être pris en charge par les villes. Cependant, malgré tout, Pierrelaye distribue aujourd'hui des masques chirurgicaux (durée de vie de 4 heures/masque), que nous avons obtenu du Conseil régional Ile-de-France.

D'autres masques en tissus lavables (en principe 15 000) pour un coût d'environ 30 000 euros ont été commandés au Portugal. La livraison et en conséquence la distribution devra se faire avant le 11 mai, jour du démarrage du déconfinement progressif.

J'ajoute aussi que des couturières bénévoles à leur domicile ou au sous-sol PMI fabriquent également des masques que nous pourrons aussi mettre à disposition. En votre nom, je les remercie pour cette action citoyenne. L'important aujourd'hui, c'est que nous soyons tous mobilisés et unis dans un même élan : « sauver des vies humaines ».

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Restez chez vous pour le bien de tous.

Très chaleureusement,

Votre Maire, Michel VALLADE

Contact

Mairie :

01 34 32 31 30

Documents

[Télécharger la lettre N°6 du Maire - vaccination 05/01/2021](#)

[Télécharger la lettre N°5 du Maire 07/09/2020](#)

[Télécharger la lettre N°4 du Maire 04/05/2020](#)

[Télécharger la lettre N°3 du Maire 30/04/2020](#)

Liens utiles

[+ d'infos sur le Facebook de la ville](#)